

ARRETE P03/2023
ARRETE DE NUMEROTATION DE VOIRIE
32 Rue du Chemin Blanc - 95560 BAILLET EN FRANCE

Madame le Maire de la Commune de Baillet en France

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; et son article L.2121-29

Vu le décret n°94.1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre de la liste des voies de la commune et du numérotage des immeubles ;

Vu l'acquisition de la parcelle sise rue du Chemin blanc cadastrée ZC 3 - par Monsieur Eser CAL et la création d'un logement individuel,

Vu le plan annexé,

Vu le plan du cadastre,

Considérant, au vu de ce découpage, qu'il a lieu d'affecter un numéro de voirie au droit de la parcelle ZC 3 - rue du Chemin Blanc pour ce nouveau lot à bâtir ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Dans la continuité de la numérotation de cette rue ;

- nouveau N° 32 rue du Chemin Blanc,

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis à l'ensemble des services publics concernés.

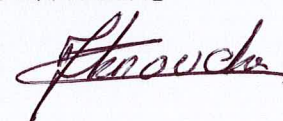
ARTICLE 3 : le présent arrêté annule et remplace les arrêtés 96/2020 et 57/2021

ARTICLE 4 : Madame Le Maire de Baillet en France, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché à la réglementation en vigueur.

Ampliation en sera adressée à la sous-préfecture de Sarcelles ainsi qu'au pétitionnaire.

Baillet en France, le 09 janvier 2023,

Christiane AKNOUCHE



Maire